



## PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 11 décembre 2019

### Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

#### **Exercice de sécurité civile « accident industriel sur site classé SEVESO » le mercredi 11 décembre 2019 sur le site de l'entreprise LOGITIA**

Le mercredi 11 décembre 2019, la préfecture de Tarn-et-Garonne organise, en collaboration avec l'entreprise LOGITIA, un exercice de sécurité civile, simulant un « accident industriel sur site classé SEVESO ».

Cet exercice est réalisé pour se prémunir de tout risque industriel et prévoir toutes les actions à mettre en œuvre pour protéger les populations riveraines.

L'entreprise LOGITIA est classé SEVESO seuil haut (directive parue en 1982 suite à une catastrophe industrielle survenue en 1976 dans le nord de l'Italie). Toutefois, son activité consiste uniquement en du stockage. Il n'y a pas sur le site de Montbartier de fabrication ou de transformation de produits.

#### **Cet exercice n'implique pas la participation active des habitants.**

Au cours de cet exercice, le préfet, en tant que directeur des opérations de secours activera le Plan particulier d'intervention (PPI). Le directeur de l'entreprise testera son plan opérationnel d'intervention (POI) destiné à faire face à un accident interne.

#### **Ainsi, cet exercice permettra de :**

- tester les modalités d'alerte, d'intervention et de coordination des forces de l'ordre et du SDIS ;
- tester la prise en charge des victimes et des impliqués sur le terrain ;
- tester SINUS, outil de dénombrement et d'identification des victimes ;
- tester la communication de crise.

Il mobilisera les agents des services opérationnels de l'Etat (gendarmerie et service départemental d'incendie et de secours), l'unité interdépartementale de la DREAL, le conseil départemental, la direction départementale des territoires, la Délégation militaire départementale, la SNCF, et la mairie de Montbartier.

Des moyens techniques et humains seront déployés sur le terrain :

- mise en place d'un périmètre de sécurité et de déviations ;
- présence des forces de l'ordre et des sapeurs pompiers sur le terrain.

L'exercice se déroulera dans le courant de la matinée, dans les conditions météo réelles et selon une cinétique normale.

Une information a été faite auprès des riverains plusieurs jours avant l'exercice dans un rayon d'au moins 1 km autour du site de l'exercice.

#### **Contact presse :**

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47  
Mel : [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)*